



Le 11 février 2010, Il reste **4 mois** à l'Assemblée nationale pour s'engager dans un processus de réforme du mode de scrutin afin que les prochaines élections respectent un principe fondamental de la démocratie, l'égalité des votes. Il y a déjà **4 ans**, au printemps 2006, une Commission spéciale sur la loi électorale entendait près de 2 000 personnes et organismes se prononcer sur un avant-projet de loi pour une réforme du mode de scrutin. Un consensus s'y est dégagé quant au fort désir de voir tous les votes respectés, quel que soit le lieu où ils s'enregistrent et quel que soit le parti politique qu'ils désignent.

Le mode de scrutin que nous utilisons fait en sorte que les appuis pour un parti doivent se concentrer géographiquement, par circonscription, pour avoir un impact sur le résultat des élections. À chaque élection, des centaines de milliers de personnes sont privées de la représentation de leurs idées. La Loi électorale devrait assurer à chaque vote un poids égal, sur le plan territorial autant que sur le plan idéologique. C'est par le respect égal des votes que peut se réaliser le respect du pluralisme politique présent dans la société.

Le 16 février prochain, la Commission des institutions étudiera un projet de loi qui ne corrigerait pas les inégalités produites par notre système actuel, pire encore, il les augmenterait. Ce projet de loi (n° 78), propose de modifier les règles de la Loi électorale, mais il n'aborde que la carte électorale et le financement des partis. En plus de maintenir les obstacles actuels au pluralisme politique, s'il était adopté, le projet de loi n° 78 créerait d'importantes inégalités entre les régions. Ainsi, dans une région, un membre de l'Assemblée Nationale pourrait représenter aussi peu que 16 691 personnes alors que dans une autre, il pourrait représenter jusqu'à une population électorale de 72 439, soit **4 fois** plus.

**Le projet de loi n° 78 ne répond pas à l'urgence démocratique.** La décision de remplacer le mode de scrutin actuel doit être prise durant l'année 2010. La population sera en droit de s'indigner si l'année 2010 se termine sans action sur le mode de scrutin, mais avec beaucoup d'agitation sur une carte aggravant les inégalités du système.

Il y a une urgence démocratique au Québec et le compte à rebours vers un nouveau mode de scrutin est commencé. Si le délai de juin 2010 n'est pas respecté, cela signifiera que les parlementaires refusent de respecter la volonté populaire et de régler les problèmes de fonds et qu'ils choisissent de dépenser des deniers publics à entretenir un système malade, et même à aggraver sa condition, plutôt qu'à le remettre sur pieds.

[Pour plus d'information sur l'égalité des votes et le projet de loi 78 consultez la fiche explicative](#)

**Hâtez-vous** de donner [votre appui](#) ( [individuel](#) ou comme [organisation](#) ) à la campagne [Urgence démocratique](#). Vous contribuerez ainsi à la force du MDN lors de son [passage](#) devant la Commission des institutions chargée d'[étudier le projet de loi n° 78 le 16 février prochain](#)

**Participez au compte à rebours en transférant ce courriel** à vos députées et députés ainsi qu'à vos médias. Transférez-le aux gens et aux organisations de votre entourage en les encourageant à appuyer la campagne Urgence démocratique.

**Au 10 février 2010, 44 groupes nationaux, régionaux et locaux appuient déjà le MDN dans sa campagne Urgence démocratique - joignez-vous à eux!**

*La campagne Urgence démocratique se compose d'une dizaine de messages envoyés par courriel, à des moments clés, marquant l'urgence et le compte à rebours. Ce message est le 3<sup>e</sup> de la campagne.*

Pour consulter l'ensemble des messages de la campagne **Urgence démocratique**, consultez [www.democratie-nouvelle.qc.ca/actions/](http://www.democratie-nouvelle.qc.ca/actions/)

\*\*\*Le MDN est un mouvement citoyen non partisan qui s'emploie à ce que le Québec dispose d'un mode de scrutin respectueux de la volonté populaire, permettant une représentation égale entre les femmes et les hommes, incarnant la diversité ethnoculturelle québécoise ainsi que le pluralisme politique, et attribuant une juste place aux régions. Son rôle est d'aider la population à évaluer les propositions à la lumière de ces résultats. Devenez membre du MDN (individus et organismes) et soutenez ses actions. \*\*\*Adresse postale : CP 49059, CSP PL. Versailles (7275 Sherbrooke est local 32), Montréal QC, H1N 3T6. [www.democratie-nouvelle.qc.ca](http://www.democratie-nouvelle.qc.ca)